

Avenir de la montagne : Les Orres sur la piste aux étoiles

Publié le 10 mai 2021 par Michel Tendil / Localtis

Europe et international, Cohésion des territoires, Tourisme, culture, loisirs

Alors que la plupart des stations de ski s'interrogent sur leur modèle économique et environnemental, Les Orres ouvrent la voie. La station des Hautes-Alpes accueille les 10 et 11 mai un événement européen pour réfléchir à la "montagne de demain" après avoir piloté pendant trois ans un **programme Smart Altitude** sur l'échange de bonnes pratiques en matière de nouvelles technologies. L'enjeu : réduire la consommation d'eau et d'énergie.

Des dameuses intelligentes capables de visualiser les endroits qui manquent de neige pour optimiser leur travail, des hôtels connectés qui peuvent moduler leurs besoins de chauffage... Grâce aux nouvelles technologies, la station des Orres (Hautes-Alpes) a réussi à réduire de 20% sa consommation énergétique (soit 100 tonnes équivalent CO2 en moins), et de 25% ses coûts. "À 22h30, on coupe l'éclairage. On voit les étoiles. On a retrouvé le lien avec la nature", s'est félicité Pierre Voltaire, maire de la station, en ouverture du forum "La Montagne de demain" qui se tient les 10 et 11 mai dans sa commune. Cet événement s'inscrit dans la série de rencontres organisées sous présidence française de la région alpine Suera qui s'est fixée pour mot d'ordre d'"accélérer la transition écologique pour lutter contre le changement climatique". Il est l'occasion de clôturer la première phase du programme européen Smart Altitude piloté par la station haute-alpine depuis 2018 aux côtés de trois autres stations : Krvavec (Slovénie), Madonna di Campiglio (Italie) et Verbier (Suisse). De la France à la Slovénie, en passant par l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche "27 stations de l'arc alpin ont aujourd'hui intégré la démarche", a indiqué l'édile. Le programme a été financé par le programme de coopération transfrontalière Interreg Espace-Alpin pour la période 2018-2021. Il associe une vingtaine de partenaires : des opérateurs comme EDF, des collectivités (régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, Trentino Sviluppo...), des organismes de recherche et des universités...

Smart Altitude avait pour objectif d'accélérer les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les stations de ski grâce à l'échange de bonnes pratiques et de solutions nouvelles. "Les résultats obtenus sont excellents. (...) Nous allons poursuivre le programme et étendre son périmètre thématique à la mobilité et à l'évolution vers un tourisme durable", a indiqué Pierre Voltaire.

"La transition du tourisme de montagne est une nécessité absolue"

Cette réflexion sur l'avenir des stations de ski était déjà en germe depuis quelques années. Mais la fermeture des remontées mécaniques imposée dans le contexte de la crise du Covid est tombée comme un coup de massue. "Des secteurs restent en grande difficulté, l'hébergement, l'industrie et les cabinets médicaux", a alerté Pierre Voltaire,

à l'adresse du gouvernement. Toutefois, la crise a aussi permis de "rapprocher les acteurs" et offre des opportunités. "La pandémie ne doit pas masquer la problématique du changement climatique qui préexistait", a ainsi souligné Christiane Barret, déléguée générale de la présidence française de la Suera.

"La transition du tourisme de montagne est une nécessité absolue, l'hiver comme l'été", a abondé Chantal Eymeoud, vice-présidente de la région Paca et maire d'Embrun, soulignant la nécessité de s'"engager résolument vers des pratiques de plus en plus résilientes". "Les travaux des climatologues ne cessent de confirmer qu'à horizon 20 à 30 ans, le réchauffement climatique aura contraint à un bouleversement du modèle actuel." Pour accompagner la transition, la région avait de son côté lancé en 2015 un plan quinquennal de 100 millions d'euros qui a permis de soutenir 42 stations via des "contrats stations de demain" autour de projets d'adaptation et de diversification face aux enjeux de "changement climatique et concurrence féroce entre les stations". La région présentera en juillet prochain une étude sur des "parcours de transition plus adaptés" tenant compte des enjeux financiers, juridiques et d'adaptation des stations en fonction de leur topographie et de l'altitude. "À l'échelle de la macrorégion alpine, cette dynamique vertueuse doit s'amplifier", a souligné l'élue.

"La fenêtre qui s'ouvre est propice"

Nouvelles programmation européenne (Life, Horizon...), appels à projets régionaux, plans nationaux... "La fenêtre qui s'ouvre est propice pour que tous ensemble nous agissions efficacement en faveur de l'évolution de l'écosystème montagne", a souligné Pierre Vollaire. Pour ce qui est du plan d'investissement gouvernemental en gestation depuis plusieurs mois, le secrétaire d'État à la Ruralité, Joël Giraud (ancien député des Hautes-Alpes), venu ouvrir ces rencontres, n'a pas pu en dire beaucoup plus, renvoyant aux arbitrages du Premier ministre attendus "d'ici au 28 mai" (un comité interministériel au tourisme est annoncé pour le 27 mai). "J'espère que nous arriverons à avoir un fonds de résilience au moins équivalent à ce que nous avons mis dans les contrats de massif", a déclaré le secrétaire d'État. La première brique du plan "sera liée à l'ingénierie".

La réflexion se poursuivra lors des États généraux de la transition du tourisme en montagne qui se tiendront les 23 et 24 septembre en point d'orgue à la présidence française de la Suera. "Nous sommes à la croisée des chemins où plusieurs tendances de fond nous imposent de conduire une transformation marquée du modèle. Mais en gardant à l'esprit que le ski reste central dans notre modèle", a conclu Pierre Vollaire.

[Avenir de la montagne : Les Orres sur la piste aux étoiles \(banquedesterritoires.fr\)](http://banquedesterritoires.fr)

What is Smart Altitude?

Smart Altitude is a European project that aims at implementing new tools to improve the use of energy and reduce greenhouse gas emissions in Alpine ski areas. The project develops new decision making tools for ski operators and policy makers and innovative technical solutions to be tested in four living labs.

Discover more about the project

[Download Brochure](#)



 This project is co-financed by the European Regional Development Fund through the Interreg Alpine Space Programme [Smart Altitude](#)

 01. Why Smart Altitude?

Why Smart Altitude?

Winter tourism is a key driver for the Alpine economy

The tourism sector is an important economic and social driver for Alpine regions.

Every year more than ● 100 million people visit the Alps, which is about ● 12% of the world's tourists.

In most Alpine territories, winter sports are still the main tourist attractions and represent a significant source of income.

The Alps host ● 36% of the ski resorts and ● 84% of the world's major ski areas, attracting around ● 20 million skiers each year and generating an ● annual turnover of €40 billion.



[01 Brochure.cdr \(smartaltitude.eu\)](#)

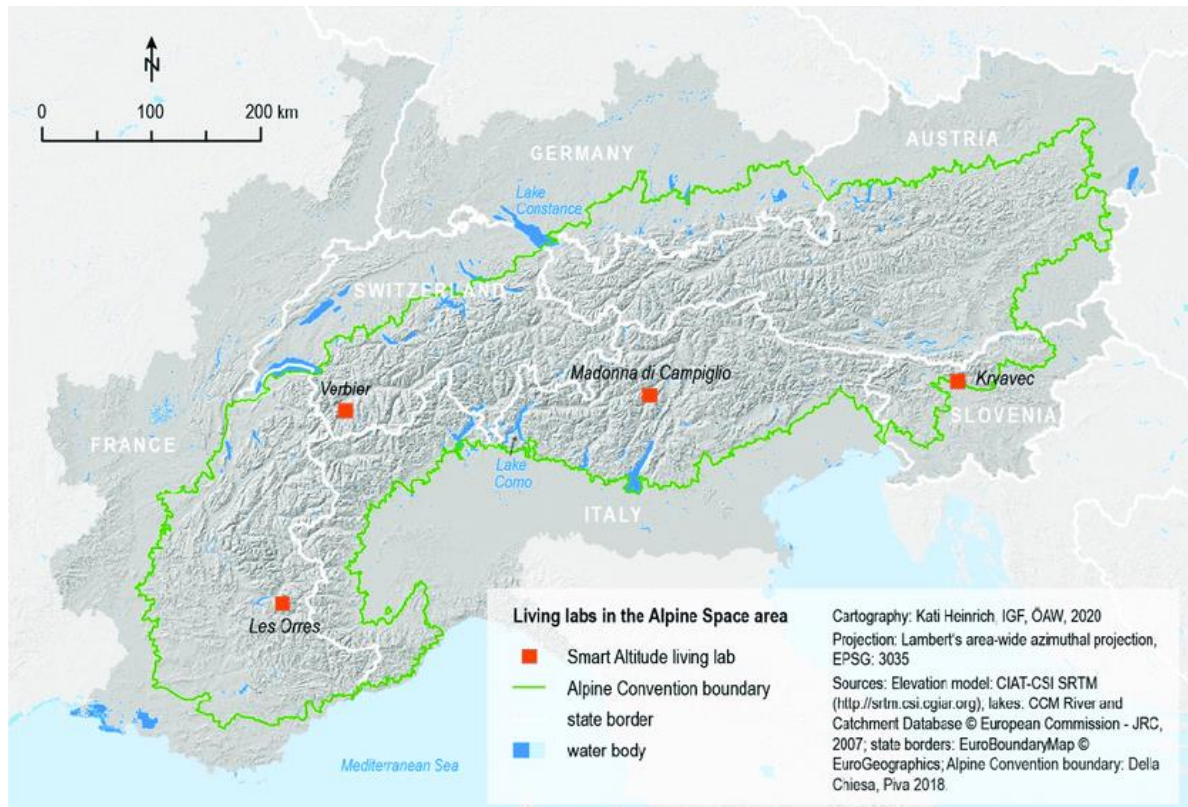
Brochure de 24 pages en anglais

Article *How Can Ski Resorts Get Smart ?*

Transdisciplinary Approaches to Sustainable Winter Tourism in the European Alps

Received: 18 June 2020; Accepted: 9 July 2020; Published: 11 July 2020

Texte collectif de 16 auteurs



Abstract: Climate change and the call for reduction of greenhouse gas emissions, the efficient use of (renewable) energy, and more resilient winter tourism regions, forces ski resorts across the European Alps to look for “smart” approaches to transition towards a sustainable, low-carbon economy. Drawing on the smart-city concept and considering the different historical developments of Alpine resorts, the Smart Altitude Decision-Making Toolkit was developed using a combination of an energy audit tool, a WebGIS, and collaborative and innovative living labs installed in Les Orres (France), Madonna di Campiglio (Italy), Krvavec (Slovenia), and Verbier (Switzerland). This step-by-step Decision-Making Toolkit enables ski resorts to get feedback on their energy demand, an overview of the locally available sources of renewable energy, and insights regarding their potential for improving their energy efficiency by low-carbon interventions. The Decision-Making Toolkit is suitable for knowledge transfer between stakeholders within living labs and moreover provides the flexibility for tailor-made low-carbon strategies adapting to the unique assets and situatedness of ski resorts.

Keywords: mountain tourism; renewable energy; low-carbon economy; living lab; resort towns; transformation knowledge

[Smart Altitude study sites in the Alpine Space cooperation area \(shaded... | Download Scientific Diagram \(researchgate.net\) sustainability-12-05593.pdf](#)

Le "plan d'investissement dédié au tourisme de montagne" sera présenté en mai

Publié le 26 avril 2021 par Jean-Noël Escudié / P2C pour Localtis
Tourisme, culture, loisirs, COVID-19, Plan de relance

Joël Giraud participait le 23 avril à un comité de massif Pyrénées "exceptionnel", doublé d'une réunion de travail avec les six préfets concernés. Il a à cette occasion évoqué les grands axes du futur plan d'investissement en faveur du tourisme de montagne qui sera présenté au prochain comité interministériel du tourisme : la "diversification et digitalisation de l'offre", le développement durable et - à l'heure notamment où les résidences de tourisme cumulent les difficultés - l'évolution du parc d'hébergement.



Kuruma33 CC BY-SA 3.0

Face à la chute brutale d'activité des stations de montagne (voir notre [article](#) du 9 mars 2021), le gouvernement prépare la réponse. Joël Giraud a ainsi participé, le 23 avril en visioconférence, à un comité de massif Pyrénées "exceptionnel", doublé d'une réunion de travail avec les six préfets concernés. Le secrétaire d'État chargé de la ruralité a confirmé la mise en place prochaine d'un "plan Montagne pour une relance adaptée aux enjeux des massifs", annoncé par le Premier ministre en mars dernier (voir notre [article](#) du 12 mars 2021). Il s'est plus particulièrement attardé sur le volet du tourisme et a présenté les grandes lignes du futur plan d'investissement.

Du plan Montagne au plan d'investissement touristique

Ce n'est pas le premier déplacement de ce type dans le but de préparer le plan Montagne, puisque Joël Giraud et Jean-Baptiste Lemoine, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, en charge du tourisme, ont lancé la démarche de concertation le 11 mars à Chamonix et se sont rendus dans les Vosges le 12 avril. Les deux ministres ont par ailleurs rencontré, le 14 avril, le groupe d'études sénatorial sur le développement économique de la montagne, présidé par Cyril Pellevat, sénateur (LR) de Haute-Savoie, très actif sur le sujet. Des réunions sont également prévues avec les autres massifs.

Le futur plan Montagne a une vocation globale, centrée sur le long terme et l'avenir de ces territoires, et devrait donc couvrir l'ensemble des dimensions : agriculture, activités économiques, services publics, désenclavement, thermalisme... Mais le déplacement dans les Pyrénées était plus spécialement centré sur le volet tourisme, de loin le plus touché par la crise sanitaire. Les stations de ski ont bénéficié cet hiver d'un plan d'urgence d'environ 4 milliards d'euros, qui s'ajoutent aux mesures générales en faveur des entreprises. Pour sa part, le "plan d'investissement dédié au tourisme de montagne" vise à accompagner, à court terme, la reprise de l'activité des stations et, à moyen et long termes, à faire évoluer leur modèle économique pour les rendre moins dépendantes du ski et des aléas climatiques. Dans son [communiqué](#) du 23 avril, Joël Giraud affirme d'ailleurs que "depuis les plans Neige des années 60 et 70, dont le but était d'aménager des stations de sports d'hiver de haute montagne, il n'y avait pas eu de grand plan d'investissement dédié à la montagne".

Offre touristique, développement durable et rénovation de l'hébergement

Ce plan d'investissement touristique sera présenté par les deux ministres au prochain comité interministériel du tourisme, qui devrait se tenir dans le courant du mois de mai, à une date non encore fixée. En attendant, Joël Giraud en a détaillé les trois grands axes. Le premier concerne la "diversification et digitalisation de l'offre touristique de loisirs et de services des stations et plus globalement de la montagne". Face à la tendance à la réduction des périodes d'enneigement et à l'élévation des limites de la neige, il s'agit de concrétiser l'évolution vers un tourisme "quatre saisons", moins dépendant du ski et de la saison d'hiver.

Le second axe consiste en la "prise en compte de la dimension environnementale dans la transformation de la destination Montagne". En pratique – et comme pour l'atténuation de la dépendance au ski –, il s'agit de prendre en compte les effets climatiques, qui tendent à s'accélérer en montagne. Aussi cet axe du plan prévoit-il que "la relance de l'activité touristique passera par une meilleure prise en compte du

développement durable (préservation de la ressource en eau, biodiversité, mobilités...), tendance forte dans les nouvelles pratiques touristiques".

Enfin, le troisième axe concerne un serpent de mer, évoqué à de multiples reprises dans les comités interministériels, ainsi que dans des rapports parlementaires et des propositions de loi (voir notre [article](#) du 13 décembre 2018). Il s'agit en effet de la rénovation et de la transformation du parc d'hébergements touristiques. Ce patrimoine vieillissant, qui remonte aux années 60 à 80, ne répond plus aux attentes actuelles, qu'il s'agisse de la taille des appartements, de la performance énergétique ou de la qualité des espaces publics. S'y ajoute le problème des "lits froids" (logements rarement occupés par leurs propriétaires, qui ne sont pas proposés à la location, ou ne trouvent pas de locataires). Mais ces hébergements – qui prennent souvent la forme de résidences de tourisme – se trouvent aujourd'hui dans une situation très difficile, du fait des loyers impayés aux particuliers propriétaires par les organismes gestionnaires de ces résidences (voir encadré ci-dessous). Il paraît donc difficile d'engager une rénovation significative à court terme, sauf à envisager "un effort considérable". L'enveloppe consacrée à ce plan d'investissement sera donc examinée de très près.

[Le "plan d'investissement dédié au tourisme de montagne" sera présenté en mai \(banquedesterritoires.fr\)](#)

Les résidences de tourisme au bord du gouffre

Si l'ensemble du secteur du tourisme compte parmi les principales victimes économiques de la crise sanitaire, les résidences de tourisme cumulent les difficultés, au point de remettre en cause la survie du modèle. Très présentes dans les stations, elles ont notamment subi l'impact de la fermeture – de facto – des stations de ski, qui a fait chuter leur fréquentation. Et la saison d'été s'annonce pour l'instant encore très incertaine. Mais surtout, les résidences de tourisme – que la direction générale des entreprises définit comme "un ensemble de logements 'prêt-à-vivre', équipés pour recevoir une clientèle de loisirs ou d'affaires en séjour de courte durée" – font le plus souvent l'objet d'un modèle économique particulier, qui les distingue fortement des autres infrastructures touristiques. En effet, les grands opérateurs du secteur ne sont pas propriétaires des murs des résidences. Les appartements mis en location appartiennent à des particuliers, qui ont été incités à réaliser ce type d'investissement grâce à plusieurs avantages : statut de loueur professionnel, réductions d'impôt sur le revenu (dispositif Demessine ou dispositif Censi-Bouvard, qui lui a succédé), récupération de la TVA payée sur le logement... Sans oublier des rendements alléchants, parfois un peu trop beaux pour être vrais. Or, avec la crise sanitaire et la chute de la fréquentation, les opérateurs de résidences de tourisme ont cessé de régler les loyers ou pris un retard important dans leur versement. En février, le groupe Pierre & Vacances, un des principaux opérateurs, a ainsi annoncé suspendre "provisoirement" le règlement de ses loyers, comme il l'avait déjà fait pendant le premier confinement et au début du second. Plus de 700 propriétaires de cottages Center Parcs l'ont d'ailleurs déjà assigné pour impayés de loyers. Et d'autres opérateurs sont dans le même cas. Outre la fragilisation de l'ensemble de l'écosystème des résidences de tourisme, cette situation risque d'avoir une autre conséquence : les propriétaires mis en difficulté par les impayés de loyer – surtout s'ils se sont endettés pour investir et doivent faire face à leurs propres échéances – ne pourront pas investir dans l'entretien et la rénovation de leurs biens. Or les résidences vieillissantes des années 1960 à 1980 – période faste pour le développement de cette formule – ont un besoin urgent de réhabilitation, souligné par plusieurs rapports parlementaires et propositions de loi (voir notre [article](#) du 13 décembre 2018). Conscient de la situation, le gouvernement a bien pris des mesures pour venir en aide à ce secteur (au-delà du dispositif général d'aide aux entreprises). Un [décret du 24 mars 2021](#) "visant à compenser les coûts fixes non couverts des entreprises dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de covid-19", s'adresse notamment aux résidences de tourisme (mais aussi à l'hôtellerie, aux salles de sports, aux zoos...), autrement dit aux entreprises ayant des frais fixes importants. Mais, dans un [communiqué](#) du 8 avril, un collectif – réunissant le SNRT (Syndicat national des résidences de tourisme), Pierre & Vacances, VVF Vacances, Belambra, Club Med... –, estime "que les promesses faites ne seraient pas tenues" et que "le décret ne répond absolument pas aux aides attendues". Les signataires font notamment valoir que le décret "prend en compte un quart des charges fixes (janvier à avril), quand 85% du chiffre d'affaires annuel est réalisé sur la période". En outre, "le plafonnement des indemnités à 10 millions par groupe pénalise dangereusement les grandes entreprises". Le collectif "reproche également au texte le seuil de 50% de perte d'activité alors que la Commission européenne permet d'accorder des aides dès 30% de pertes". Enfin, il déplore que les associations organisant des séjours pour enfants en montagne (colonies de vacances, classes de neige, mini-camps) soient exclues du dispositif "pour une raison administrativo-technique qui n'est pas acceptable".

- **Pour aller plus loin** [Le communiqué de Joël Giraud du 23 avril 2021.](#)

La fréquentation des stations de montagne a chuté de 50% durant les vacances de février

Publié le 9 mars 2021 par Jean-Noël Escudié / P2C pour Localtis
Tourisme, culture, loisirs, COVID-19

L'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) a annoncé les chiffres de la fréquentation pour les vacances de février. Ceux-ci sont issus d'une enquête du cabinet G2A, spécialisé dans les études touristiques. Sans surprise, après la fermeture des remontées mécaniques et d'une bonne part des aménités des stations, le recul de la fréquentation est de 48% par rapport à la même période de l'an dernier (juste avant le début de la crise sanitaire) et le taux d'occupation s'établit à 33%, tous massifs confondus. Compte tenu de ce résultat – les vacances de février étant habituellement la meilleure période pour les stations – le taux d'occupation pourrait s'établir autour de 22% pour l'ensemble de la saison d'hiver 2020-2021, déjà amputée d'une partie du mois de mars 2021 avec la fermeture des stations le 15 de ce mois. L'observatoire de l'Agence Savoie Mont Blanc (de très loin le principal massif français) arrive à des résultats similaires. Dans un communiqué du 5 mars, l'agence indique ainsi que "le taux d'occupation des hébergements marchands sur cette période stratégique pesant pour un tiers du volume de la saison, ne devrait guère dépasser les 30%, alors qu'il culmine habituellement à plus de 80%". Les plus touchés sont les résidences de tourisme (-57 points), l'hôtellerie (-62) et les villages-vacances (-81). En revanche les Gîtes de France s'en tirent bien (-5 points), de même que les locations meublées via les plateformes (-19) et, dans une moindre mesure, les locations via les agences immobilières (-43). Pour le mois de mars, l'Agence Savoie Mont Blanc prévoit un taux d'occupation de 25%, en recul de 41 points. Pour Jean-Luc Boch, le président de l'ANMSM interrogé par l'AFP, "même s'il y a un peu de fréquentation, économiquement, ça ne marche pas. Ce qui fait l'économie de la montagne, c'est les remontées mécaniques, le ski". Or, selon lui, ce secteur devrait réaliser cette année environ 10% de son chiffre d'affaires habituel. En effet, les activités annexes (raquettes, luge, chiens de traîneau, ski de randonnée...), "ça fait du bien psychologiquement" mais "ça n'est pas viable" sur le plan économique. Toujours selon le président de l'ANMSM, "ce sont les grosses stations qui ont perdu le plus", autrement dit celles les plus orientées vers le ski alpin. Les stations d'altitude, généralement les plus importantes, affichent ainsi un taux d'occupation de 26% sur les vacances de février en chute de près de 60%, alors que les stations de basse altitude s'en sortent un peu mieux, en limitant la chute à 40% par rapport à la même période de 2020. Pour sa part, Domaines skiables de France (DSF) – la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables – rappelle que les quatre semaines des vacances de février représentent normalement 35% de l'activité annuelle, soit un montant d'environ 10 milliards d'euros pour l'ensemble des stations.

[La fréquentation des stations de montagne a chuté de 50% durant les vacances de février \(banquedesterritoires.fr\)](https://www.banquedesterritoires.fr/)